



43, rue Greneta 75002 PARIS  
Tél. : 01 44 76 96 70 – Fax. : 01 44 76 96 79

---

# Communiqué DE PRESSE

## Scission à l'UNSA Police

Lors du pré-Comité Technique Paritaire Central du mardi 25 novembre 2008, ALLIANCE Police Nationale a pris acte que **le Ministère de l'Intérieur ne pouvait pas réunir les Comités Techniques Paritaires Central et ministériel à venir suite à la scission actuelle au sein de l'UNSA Police.**

**ALLIANCE Police Nationale déplore** que cette confusion au sein de l'UNSA Police nuise au bon fonctionnement de la Police Nationale et aux intérêts des Gradés et Gardiens de la Paix.

**ALLIANCE Police Nationale regrette** que certains « responsables » de l'UNSA Police refusent la légitimité de l'UNSA, bloquant ainsi le fonctionnement paritaire de la Police Nationale.

Le CTPC, prévu le 1<sup>er</sup> décembre 2008, prévoyait la mise en paiement des revalorisations indiciaires et indemnitaires des Gardiens de la Paix et Gradés dès le 1<sup>er</sup> janvier 2009.

**Ces avancées salariales ont été difficilement obtenues par ALLIANCE Police Nationale lors des négociations du Corps d'Encadrement et d'Application en octobre 2008 et leur mise en œuvre risque d'être remise en question !**

Ainsi, les gardiens de la paix et les gradés, pris en otages, risquent de faire les frais d'une scission syndicale les retardant à bénéficier d'une revalorisation salariale mensuelle non négligeable selon le grade et l'indice.

ALLIANCE Police Nationale exige donc que les instances paritaires se réunissent rapidement et avant la fin de l'année pour que nos collègues ne soient pas lésés par des problèmes qui ne les concernent en rien

Paris, le 25 novembre 2008